

Avis favorable au projet de décret visant à proroger les formules d'accès illimité au cinéma jusqu'au 31 décembre 2023

Publié le 24 octobre 2022

L'Autorité de la concurrence émet un avis favorable au projet de décret visant à proroger les formules d'accès illimité au cinéma jusqu'au 31 décembre 2023. Elle invite cependant le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) à dresser un bilan concurrentiel de l'impact de cette prorogation dans les trois mois suivant son adoption.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 24 OCTOBRE 2022

[Lire le communiqué](#)

L'Autorité de la concurrence émet un avis favorable au projet de décret visant à proroger les formules d'accès illimité au cinéma jusqu'au 31 décembre 2023.